

**TECHNICIEN DE LABORATOIRE
PRÉPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE
DIÉTÉTICIEN :
Égalité de traitement pour tous !**

Dans le cadre des négociations du Ségur de la santé, l'action de la Fédération FO-SPS a été déterminante pour obtenir l'engagement du gouvernement sur le reclassement de ces trois corps en catégorie A type.

Les dernières annonces du ministre des Solidarités et de la Santé sont venues confirmer cet engagement ainsi que la réingénierie de ces diplômes.

Pour autant, même si la Fédération FO salue la prise en compte de l'évolution de ces métiers qui attendent depuis plus de 10 ans, il n'en reste pas moins que la revalorisation des grilles indiciaires en A type ne peut plus attendre et encore moins la fin de la réingénierie de ces métiers.

Si à ce jour, le ministère de la Santé, dans un échange écrit, nous a confirmé que la date butoir du 1^{er} janvier 2022 pour le reclassement de ces agents dans les grilles du A type était actée, celui-ci se fera à cette date, quid de la fin des travaux de la réingénierie du métier.

Ces professionnels aujourd'hui, par un mouvement de grève suivi et soutenu par FO, rappellent au Ministre Olivier Véran qu'ils ne peuvent accepter un calendrier différent dans l'application des mesures du Ségur. Ces agents attendent depuis 10 ans que les promesses du ministère soient enfin appliquées. Ils exigent que l'application des nouvelles grilles soit également effective pour eux au 1^{er} octobre 2021 au même titre que les autres professionnels dont le ministre a fait état, il y a quelques jours, à grand renfort de communication.

Ces trois métiers ont fortement évolué en compétences ces dernières années avec la mise en place de normes réglementaires toujours plus exigeantes et pointues.

La crise sanitaire a démontré pour ces métiers qu'ils ont pris une part importante dans la chaîne du soin pendant les différentes vagues épidémiques. L'installation de chaînes PCR en urgence, la délivrance et la gestion de la pénurie des stocks de médicaments, l'aide auprès de patients Covid en réanimation et dans les EHPAD pour leur alimentation, ne sont que quelques exemples de l'investissement de ces trois corps.

La Fédération FO-SPS et les professionnels concernés attendent un geste significatif du gouvernement.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 18 mai 2021